

10^c.

Journal du Lot

10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
TÉLÉPHONE 31	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page (— d —).....	1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Au Conseil suprême : la Haute-Silésie. Vers un compromis. — Les hostilités gréco-turques. L'avance hellénique. Stricte neutralité des alliés.

Le Conseil Suprême, dès l'inauguration de ses séances, a abordé le problème principal de son ordre du jour : la question de la Haute-Silésie.

Toutefois, on n'est pas encore entré dans le vif de la discussion proprement dite. On redoutait, semble-t-il, qu'elle ne fût trop ardente, si, d'emblée, on laissait se confronter les diverses thèses. Avec force précautions, on a effectué une prise de contact.

Quoi qu'il en soit, les premières réunions se sont passées en exposés et en discours.

Exposés d'abord des trois experts britanniques, français et italien. Ils ont envisagé la question surtout aux points de vue ethnique, économique et technique. Les conceptions développées manifestent des divergences profondes.

Exposés ensuite des trois Hauts-Commissaires inter-Alliés qui ont retenu principalement l'aspect militaire du problème et dont les conclusions ne sont pas davantage en harmonie.

Enfin les deux Premiers Ministres Britanniques et Français ont prononcé un discours mi-juridique, mi-historique, chacun d'eux s'efforçant de résumer les meilleurs arguments militants en faveur de leurs thèses bien connues.

Pour terminer la phase des palabres préliminaires, le Président du Conseil d'Italie et le représentant du Japon ont fait appel à l'esprit de concorde et à la volonté de paix de tous les délégués.

On ne retirerait qu'un maigre profit d'une analyse minutieuse des points de vue tour à tour développés. D'ailleurs ils sont connus depuis longtemps. Plus instructif est l'état d'âme des membres de la Conférence. L'impression dominante qui se dégage, c'est la ferme détermination d'aboutir, de mettre enfin sur pied une solution qui puisse, non pas satisfaire tout le monde, mais ne pas trop mécontenter ni les uns ni les autres. C'est pourquoi, on a évité soigneusement dès l'abord tout ce qui pourrait susciter des heurts ou des frictions.

Par ailleurs, ce qui apparaît très nettement c'est que chaque délégué possède sa façon personnelle d'envisager la question : les positions sont prises, bien prises, définitivement arrêtées ; nul ne renoncera à son propre point de vue. Et quand la Conférence se séparera, nul n'aura sans doute modifié son opinion primitive.

Est-ce à dire qu'on n'aboutira pas ? En aucune façon. On trouvera finalement un compromis, parce qu'il faut en découvrir un, parce qu'il ne faut pas donner à l'Allemagne le spectacle d'une désagrégation consommée de l'Entente, parce qu'enfin l'union des Alliés reste l'unique moyen de ne point tout perdre dans la paix.

En attendant, on a chargé les experts de reprendre la discussion, de tenter un déblaiement des difficultés, en vue de soumettre au Conseil Suprême une première ébauche de solution.

Les experts se sont mis à l'œuvre. Ils devaient achever mercredi soir leur essai de conciliation et le Conseil Suprême a dû examiner jeudi matin les propositions arrêtées.

Aurons-nous bientôt, un règlement de la question haut-silésiennne ? C'est possible. Mais il restera à assurer l'exécution des décisions prises. Peut-être n'approchons-nous pas beaucoup malheureusement du terme des difficultés.

En effet, aux dernières nouvelles une certaine agitation semble se manifester de nouveau en Haute-Silésie et quelques incidents se sont déjà produits.

Le front de combat gréco-turc est depuis une semaine relativement calme, encore qu'on puisse présager à divers symptômes la reprise prochaine des hostilités.

Le moment s'offre donc propice pour apprécier les résultats de la poussée grecque, résultats qu'on n'avait pu juger dès l'abord, en raison des divergences contenues dans les communiqués grecs et turcs. Depuis lors, la lumière s'est faite.

Les Grecs se sont avancés jusqu'à Eski-Chehir, puis ils se sont arrêtés, non pas parce que les Turcs leur opposaient une résistance heureuse, mais pour cause d'épuisement. En fait les Turcs et les Grecs ont perdu le contact. Mais la victoire hellénique a été chèrement payée : pas moins de 1.500 tués et quelques 6.000 blessés, tandis que les nationalistes de Kemal-Pacha avaient de 8 à 9.000 hommes de perte.

D'autre part, il semble que l'armée grecque ait donné dans sa totalité et par suite que l'épuisement et la désorganisation atteignent toutes ses divisions ; les Turcs, au contraire, paraissent n'avoir assuré la résistance qu'avec trois divisions, ce qui permettait au reste de l'armée de rester au point.

Si l'on ne perd pas de vue que la Grèce opère loin de ses bases et doit traverser une mer pour ravitailler ses troupes, on voit combien la situation reste imprécise et que demain la face des événements peut changer du tout au tout.

En attendant les bolcheviks ne restent pas inactifs ; ils voudraient bien tirer parti des circonstances. Dès l'annonce de la défaite turque, Moscou n'a pas manqué de renouer ses offres d'appui militaire et matériel. Angora n'y a pas accédé jusqu'à présent. Mais qu'arrivera-t-il si une nouvelle poussée hellénique se produit ?

Ne faut-il pas redouter qu'aveuglés par le fanatisme anti-grec, les nationalistes aillent se jeter sous la domination totale des armées rouges pour éviter la tutelle partielle de la Grèce ?

Quoi qu'il en soit, sur la proposition de Lloyd George, le Conseil Suprême doit s'occuper de ce différend, qu'on a vainement essayé d'apaiser jusqu'ici et qui risque de maintenir un dangereux foyer d'incendie dans tout le Proche-Orient.

Sans aucun doute, la question orientale constitue à l'heure actuelle, après le partage de la Haute-Silésie, le problème le plus délicat et le plus important à résoudre, si l'on désire s'acheminer enfin vers la paix.

Mais les belligérants accepteront-ils une intervention des Alliés ? Ils l'ont déjà repoussée nettement, désirent de régler en tête-à-tête leur conflit. Aujourd'hui peut-être les Grecs, parce que victorieux, consentiraient à une médiation. Mais les Turcs ? Ils ne paraissent concevoir une intervention étrangère que sous la forme d'un ferme appui. C'est certainement beaucoup trop souhaiter.

Le plus probable, c'est une reprise prochaine des hostilités.

Au dernier moment, le *Communiqué officiel*, de la Conférence de Paris, nous apprend que le Conseil Suprême a estimé que l'heure présente n'était point favorable pour une intervention et qu'il convenait d'observer la plus stricte neutralité envers les deux belligérants.

Il semble bien, en effet, que le moment n'est pas encore venu d'offrir une nouvelle médiation.

M. DAROLLE.

INFORMATIONS

Les Boches molestent des Anglais

Un détachement britannique qui venait de faire une perquisition au château de Botzanowitch (cercle de Rosenberg), où avaient été saisis des fusils, des mitrailleuses et des caisses de grenades, a été attaqué à coups de feu par des partisans allemands qui obligèrent l'officier anglais commandant le détachement, à rendre les armes saisies ainsi que des prisonniers arrêtés au château : les deux frères de Paunitz, l'inspecteur du domaine et quatre autres personnages.

La prochaine réunion du Reichstag

Dans les cercles politiques on envisage la convocation prochaine de la commission parlementaire des Affaires étrangères, en plus, probablement de la convocation du Reichstag en séance plénière extraordinaire. Le parti populiste agit très activement en faveur de la réunion du Parlement. Dans une interview, le chancelier a déclaré complètement inacceptable, pour son cabinet, une solution qui ne serait que provisoire.

La famine en Russie

La situation alimentaire de Kostroma, chef-lieu de gouvernement non loin de Moscou, est lamentable. La crèche locale a enregistré durant les derniers trois mois une mortalité effrayante des nourrissons. Sur 700 enfants, 625 sont morts. Le lait et les médicaments manquent.

Lénine serait découragé

On déclare, de source sûre, qu'à l'issue de la dernière réunion des commissaires du peuple, Lénine a fait un discours dans lequel il a exposé de la façon la plus pessimiste la position angoissante de la Russie soviétique. Dans l'opinion de Lénine, il est pratiquement impossible de sauver la situation. Bien plus, même avec une aide considérable de l'étranger, le régime des soviets sera incapable de tenir jusqu'au printemps prochain.

Les Grecs veulent anéantir les armées turques

On mande d'Athènes à la « Morning Post », que M. Gounaris, retour du front, a déclaré que l'armée grecque avancera sur Angora dans le but d'écraser les Kémalistes. « La Grèce, ajoute-t-il, a décidé de refuser toute proposition de paix ou de médiation tant que les armées kémalistes ne seront pas anéanties. »

L'Espagne et le Maroc

Le correspondant du *Times* à Tanger, dit qu'il est fort peu probable que l'Espagne accepte la proposition de Raisouli, qui a offert au gouvernement de Madrid de maintenir l'ordre, à condition qu'on le nomme calife.

Le départ des Espagnols de Suisse

De nombreux Espagnols résidant en Suisse ont reçu l'ordre télégraphique de rejoindre leur unité, en partance pour le Maroc.

Un nouvel astre apparaît

De Cambridge (Etats-Unis), on annonce que le 7 août, au coucher du soleil, on a pu voir à l'œil nu un astre aussi brillant que Vénus, situé à 3° à l'est et 1° au sud du soleil. Cet astre est probablement une comète ou une étoile nouvelle.

A l'Académie des sciences

Lundi, l'Académie des sciences a entendu une curieuse communication de M. Mailhe, présentée par M. Mouren, et d'où il résulte qu'on peut préparer du pétrole avec des huiles végétales. Pour cela, il suffit de faire passer celles-ci sur des corps spéciaux, appelés « catalyseurs » et qui leur enlèvent leur eau et leur hydrogène. En faisant passer les produits volatils ainsi obtenus sur du nickel, on obtient des hydrocarbures aromatiques tout à fait semblables au pétrole.

CHRONIQUE LOCALE

SIMPLE REMARQUE

Mardi dernier, la population de Cahors a été prévenue par la voie du crieur public qu'il convenait de prendre certaines précautions au sujet de l'eau.

Qu'on nous permette une simple remarque, suggérée par maintes doléances que nous avons reçues et inspirées uniquement par le souci de l'intérêt général.

Quand il s'agit d'une mesure de l'importance, de la gravité, de celle que la Municipalité vient de prendre, on ne saurait recourir à trop de précautions : la santé de chacun est en jeu.

Or, un avertissement avec le roulement du tambour, c'est bien ! Est-ce suffisant ? Beaucoup de personnes ne peuvent boire les paroles du crieur public... à défaut d'eau potable ; les uns travaillent, certaines même au dehors de la ville, d'autres sont absentes, d'autres ne se dérangent pas. Dans ces conditions, ne pourrait-on remettre un avis à la Presse, à toute la Presse locale, qui, elle, atteint tous les habitants ?

Ce serait d'une prudence élémentaire !

Autre avantage de cette méthode : cette note aurait pour effet de prévenir tout malentendu et d'éviter que certains bruits alarmants soient colportés et se répandent.

Dans une ville comme Cahors, où les règles les plus rudimentaires de l'hygiène ne sont pas toujours observées, il importe de ne rien négliger pour donner à tous un minimum de sécurité.

La note précédente était déjà composée, lorsque nous avons reçu le communiqué suivant :

Le Maire de Cahors a l'honneur de faire connaître à ses administrés qu'en raison des basses eaux de la Fontaine des Chartreux et du faible débit de la source qui rend particulièrement difficile l'alimentation de la population en eau potable, il est préférable par mesure d'hygiène de soumettre l'eau à l'ébullition avant de l'utiliser comme boisson.

A. DULAC.

Cet avis est la meilleure preuve de bien fondé de notre remarque.

M. D.

ET LE LAIT ?

Nous recevons une lettre dans laquelle on nous prie de « solliciter la baisse du prix du lait. »

La lettre est signée : « Un groupe de mamans. »

En supposant même que ce ne soit qu'une seule maman qui ait écrit la lettre, nous croyons de notre devoir de mentionner cette demande à qui de droit.

« A qui de droit », c'est aux laitiers que nous transmettons cette lettre et nous sommes persuadés qu'ils donneront satisfaction.

Voyons ! les bouchers ont diminué le prix de la viande ; le pain coûte 3 sous de moins par kilo ; le vin est également en baisse. Seul, le lait est payé aujourd'hui le même prix que durant la crise du fourrage.

Ce n'est pas juste et « le groupe de mamans » qui nous écrit, a raison de « solliciter » une baisse de prix.

Au surplus, une Commission spéciale s'est réunie, il y a quelques jours, à la Préfecture, et a désigné une sous-commission pour s'occuper de cette question du lait.

Sauf erreur, il y a bien 10 jours que cette Commission s'est réunie. Elle ne tardera probablement pas à apporter les résultats des démarches faites par la sous-commission auprès des laitiers, et à fixer le « groupe de mamans » sur les concessions acceptées par les laitiers.

Dans les villes voisines, en effet, la baisse du prix du lait a été consentie par les laitiers.

Une Commission spéciale les avait réunis, et après une légère discussion, elle a réussi à obtenir une diminution.

Il faut espérer que les laitiers de Cahors feront comme leurs collègues de ces villes voisines.

Mais encore faut-il les réunir et les mettre au courant des desiderata des « mamans, des tout-petits, des vieillards, et des malades », de tous ceux, en un mot, pour qui le lait est le principal aliment.

LOUIS BONNET.

Mérite agricole

Par décret du 5 août 1921, M. le ministre de l'Agriculture a conféré la décoration du Mérite Agricole aux personnes ci-après désignées :

Officiers

MM. Laquière à Vayrac, Siffroy à Thédillac, Cassayre à Cajare, Planacassagne à Cahors.

Chevaliers

MM. Pépin, Secrétaire Général à Cahors, Sudres, Sous-Préfet de Gourdon, Montin, à Estal, Bersegol à Vire, Lachèze, à Carennac, Lapeyre à Brétenoux, Izorche, à Montvalent, Vaysse, à Bédour, Sers à Figeac, Verdier à Frayssinhes.

Nos félicitations.

Mutation

M. Ségué, chef de musique de 2^e classe au 7^e d'infanterie passe au 11^e.

Enseignement secondaire

M. Ferrié, de St-Marcelin, est nommé professeur d'anglais au Collège de Figeac, en remplacement de Mlle Dubournet.

Postes

M. Lardies, candidat militaire est nommé facteur des Postes à Castellana, en remplacement de M. Ferrié, retraité.

Service vicinal

M. Viellescazes est nommé cantonnier à Courmajac (Payrignac) en remplacement de M. Escalmel, démissionnaire.

M. Mazet, est nommé cantonnier à Labathude, en remplacement de M. Arcimolles, démissionnaire.

Manufactures de l'Etat

M. Pouch, candidat militaire, présenté par la Commission supérieure de classement, est nommé commis de culture des tabacs à la direction de Cahors.

Avis de concours

Un concours pour le recrutement du personnel admissible aux emplois supérieurs de la culture et de la comptabilité dans les Manufactures, aura lieu dans le mois de novembre 1921.

Les candidats devront se faire inscrire avant le 31 août 1921 dans les bureaux de l'une des Directions des tabacs sises, en ce qui concerne la région, à Cahors, Bordeaux, Périgueux, Tonneins et Toulouse.

Ils devront être âgés de 17 janvier 1921 de 18 ans au moins et 25 ans au plus. Cette dernière limite est reculée d'une durée égale à celle des hostilités, pour les candidats qui, au 2 août 1914, étaient encore dans les conditions d'âge requises.

Conformément aux dispositions du décret du 21 février 1920, les Alsaciens et Lorrains pourront être admis à subir les épreuves de ce concours, sous réserve qu'ils se trouveront dans les conditions d'âge et de validité imposées aux autres candidats.

Le programme du concours et la nomenclature des pièces à produire sont déposés dans les bureaux de la Direction de Cahors, 20, Avenue de la Gare, où les intéressés pourront en prendre connaissance.

Les Taxes Postales

L'administration des postes rappelle que les taxes postales applicables en France depuis le 1^{er} avril 1921 aux correspondances à destination de l'étranger sont fixées comme suit :

Lettres de 0 à 20 grammes, 0 fr. 50 ; au dessus de 20 grammes, par 20 gr. ou fractions de 20 gr en sus des 20 premiers, 0 fr. 25.

Cartes postales : 0 fr. 30 ; papiers d'affaires imprimés, échantillons par 50 gr. ou fraction de 50 gr. 0 fr. 10 au minimum de 0 fr. 20 pour les échantillons et de 0 fr. 50 pour les papiers d'affaires.

Pour les autres taxes, se renseigner dans les bureaux de poste.

Le parricide de Saint-Laurent-Lolmie

L'instruction ouverte à la suite du crime de Saint-Laurent-Lolmie est terminée. Bernadou, le parricide, et Angèle Brugel, sa femme et sa complice, ont subi l'interrogatoire définitif devant le magistrat instructeur de Cahors.

Les deux assassins qui, on s'en souvient, firent des aveux complets dès leur arrestation, n'ont guère varié dans leur système de défense.

Bernadou continue à affirmer que c'est à la suite des aveux de sa femme qui reconnut avoir eu des relations intimes avec son beau-père, qu'il décida de le tuer.

L'affaire sera jugée à la session de la cour d'Assises qui aura lieu le 19 septembre.

Fête de Cabessut

Le 15 août tombant un lundi la jeunesse du faubourg Cabessut rappelle au public que la fête de faubourg aura lieu dimanche 14 et lundi 15 août.

Comme tous les ans, le programme des fêtes est très bien composé et

ne manquera pas de donner satisfaction aux nombreux visiteurs qui voudront bien se rendre à Cabessut.

La bonne pluie !

La pluie est tombée sur Cahors mercredi soir vers 9 heures : pluie abondante qui jusqu'à minuit a arrosé nos rues et a apporté un peu de fraîcheur.

AVIS

Il a été constaté au moment de la distribution des fascicules de mobilisation aux hommes de réserves, qu'un grand nombre d'entre eux, bien qu'ayant depuis la cessation des hostilités changé de domicile ou de résidence, avaient omis de faire les déclarations prévues par l'article 45 de la loi sur le recrutement de l'armée.

Ces négligences sont une cause de sérieuses difficultés pour l'autorité militaire, au moment où sont réaffectés les militaires de complément ; elles vont en outre, à l'encontre de l'intérêt personnel de ces derniers qui pourraient recevoir une affectation d'autant mieux en rapport avec leur profession ou leur spécialité que leur résidence serait connue avec plus de précision.

Les hommes des réserves sont en conséquence, invités : s'ils n'ont pas encore fait la déclaration de changement de domicile ou de résidence visée ci-dessus et à quelque classe qu'ils appartiennent, à se présenter le plus tôt possible, porteurs de leur livret individuel, soit à la gendarmerie, soit à la mairie, soit, enfin, pour les grandes villes, au Commissariat de police de la localité où ils viennent habiter.

Accident

M. Henri Pasquet, le marchand-tailleur bien connu de la rue du Marchai-Joffre, a été victime, dimanche dernier, à Sainte-Livrade, d'un accident qui aurait pu avoir les suites les plus graves. Un autobus, dans lequel il était monté, voulant éviter une automobile qu'il allait fatalement écraser, a été précipité dans un fossé.

M. Pasquet a reçu de légères contusions.

D'autres voyageurs ont été blessés.

Mercredi soir, l'omnibus de l'hôtel des Ambassadeurs se rendait à la gare, et marchait comme d'habitude, à une telle vitesse, qu'au tournant de la rue Frédéric-Suisse, sous l'arceau des dames de Nevers, un de nos excellents concitoyens n'eut pas le temps de se garer.

Il fut housculé par les chevaux et une roue de l'omnibus le heurta violemment à la jambe droite.

Des soins immédiats lui furent donnés à la pharmacie Artigue.

Cet accident aurait pu être plus grave, et c'est miracle que pareil fait ne se produise pas plus souvent. Les protestations du public finiront-elles par être entendues de ceux qui sont chargés d'appliquer la loi, les arrêtés contre les imprudents chauffeurs et postillons ?

Nous croyons savoir que plainte a été portée au bureau de police.

Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 25 au 30 Juillet a été la suivante : Nombre de placements à demeure : 9 hommes.

En extra : 6 hommes, 5 femmes ; demandes d'emploi non satisfaites : 4 hommes 2 femmes ; offres d'emploi non satisfaites : 2 hommes, 2 femmes.

Arrestation

Un cultivateur de Labastide-du-Gers nommé Lacombe, et son amie, née Catherine D..., ont été arrêtés par la gendarmerie de Puy-l'Évêque pour grivèlerie, outrages et vols. Déférés au parquet de Cahors, ils furent incarcérés au Château-du-Roi, et une instruction fut ouverte.

Ces délinquants ont bénéficié d'une mise en liberté provisoire, mais ils seront poursuivis devant le tribunal correctionnel.

La situation agricole

L'Officiel publie les renseignements suivants sur la situation agricole dans le Lot au 1^{er} août 1921.

« Les cultures sarclées, les fourrages artificiels, les prairies naturelles souffrent partout de l'excessive

sécheresse, qui, en outre, a entravé toutes les façons d'entretien et la préparation des terres pour cultures dérobées.

CHACUN SON MÉTIER....

L'eau Saint-Martial, laxative et dépurative, fait le sien en assurant la parfaite régularité des organes digestifs.

Pédicure, manucure, ondulation, teinture, postiche en tout genre.
Soins spéciaux contre la chute des cheveux avec de nouveaux appareils électriques par M. POPOVITCH, 4, rue Marchal Foch, CAHORS.

Cazals

Nos fêtes. — Au programme que nous avons déjà publié et qui nous promet de nombreuses attractions et réjouissances pour les 14 et 15 août viendra encore s'ajouter un concours régional de tir (carabine 6 m/m.) organisé par les moniteurs I. E. P. du 7^e d'infanterie avec la collaboration du comité des fêtes.

Ce concours comportera de nombreux prix de valeur et un certain nombre de diplômes et médailles offerts par le Ministère de la Guerre. Il sera ouvert les deux jours de 8 h. à 18 h. Nous engageons vivement tous les jeunes gens de la région à y prendre part.

Des épreuves sportives auxquelles participeront les moniteurs auront lieu le 15 dans l'après-midi.

Concours de quilles. — Un grand concours régional de quilles (rampeau) sera organisé les 14 et 15 août à l'occasion des fêtes. Ce concours doté de 100 fr. de prix, sera ouvert les deux jours de 9 h. à 10 h. et de 5 h. du soir. Tous les joueurs et amateurs de la région pourront y prendre part.

Il aura lieu place de la Victoire. Un jury compétent assurera la stricte application du règlement, lequel sera affiché sur le lieu du concours.

Le résultat sera proclamé et les prix distribués devant l'Hôtel de ville le 15 août à 6 h. du soir. 1^{er} prix, 50 fr.; 2^e prix, 20 fr.; 3^e prix, 10 fr. plus quatre prix de 5 fr.

Union amicale. — L'amicale des Combattants et la société de secours mutuels ont tenu leur assemblée dimanche dernier. Le président a fait part de la situation satisfaisante des deux sociétés, et sur sa proposition il a été décidé de supprimer les cotisations pour l'année prochaine en ce qui concerne l'amicale des Combattants et la caisse permet de faire face aux besoins courants pour longtemps.

La société de Secours Mutuels a enregistré de nouvelles adhésions, après un an de fonctionnement, il y a lieu d'être satisfait des résultats obtenus.

Afin de maintenir entre anciens combattants les liens de solidarité et de camaraderie, il sera organisé tous les ans une journée de fête spéciale du Souvenir qui aura lieu le dimanche après le 11 novembre, anniversaire de l'armistice. On ne pouvait choisir de meilleure date que celle qui a mis fin à cette longue et terrible guerre qui pour tous doit être la dernière des guerres.

Limogne

Foire. — La foire de samedi 6 août n'a pas été importante. Voici les cours pratiqués :

Gros bœufs de travail, de 2.500 à 3.000 fr.; vaches, 1.500 fr. la paire; porcs, de 5 à 20 fr., suivant grosseur; veaux, de 2,50 à 2,75; moutons, 2,25, le tout le kilo.

Avoine, de 30 à 33 francs les 50 kilos; on prétend à une hausse, la récolte de l'avoine laissant à désirer.

Fèves, de 75 à 80 fr. l'hectolitre.

Volaille: poulets, 4 fr. 50; poules, 4 fr. 25; canards, 4 fr., le tout la livre. Oies à engraisser, marché très lent, de 20 à 30 francs la paire, suivant grosseur.

Fromages du pays, 1 fr. 80 la douzaine; œufs 4 fr. la douzaine.

Plants de choux, de 4 à 5 fr. le cent; tomates, 1 fr. 20 le kilo.

Luzech

Un plâtrier de Juillac, M. Pierre Huppeau, s'était absenté de chez lui, laissant ouverte une fenêtre du rez-de-chaussée. A son retour, il constata qu'un malfaiteur s'était introduit dans son domicile et lui avait dérobé une carabine Flobert et une somme de 15 francs.

Une enquête est ouverte.

Anglars-Juillac

Fête votive. — Elle aura lieu le dimanche 14 août, avec de grandes réjouissances publiques. La jeunesse a élaboré un programme des mieux réussis.

Un orchestre de choix prêter son meilleur concours.

Cette belle journée attirera de nombreux étrangers qui trouveront ce jour-là quelques heures de distraction et d'agréables moments.

Castellane

Fête locale. — Le programme des fêtes organisées pour le dimanche 14 et le lundi 15 août, sera des plus attrayants et variés: jeux divers, concours de tir, course de bicyclettes, mât de cocagne, feu d'artifice.

Grand bal champêtre sur la place de la mairie, avec bel orchestre.

Le meilleur accueil est réservé aux étrangers.

Douelle

Fête locale. — La commission des fêtes des 14, 15 et 16 août a arrêté son programme comme suit :

Dimanche 14 août. — Salves d'artillerie, arrivée de la musique, bal de nuit.

Lundi 15 août. — Réveil en fanfare, apéritif-concert; à 4 h., course régionale de bicyclettes, parcours à effectuer 5 kilomètres aller et retour: 1^{er} prix, 30 fr.; 2^e prix, 20 fr.; 3^e prix, 10 fr. A 5 h. 30, course pédestre, parcours à effectuer, 1 kilomètre: 1^{er} prix, 10 fr.; 2^e prix, 5 fr. A 15 h. 30, course aux canards; à 6 h., assaut du tonneau; à 6 h. 30, assaut de la mort; à 7 h., bal de jour; à 9 h., bataille de confetti et bal de nuit.

Mardi 16 août. — A 10 h., apéritif-concert; à 3 h., farandole du Basile; à 4 h., jeux divers; à 9 h., bal de nuit; à minuit, adieux de la musique.

La commission décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient se produire, et la population réserve le meilleur accueil aux visiteurs.

Floressas

Carnet blanc. — Jeudi prochain 18 août, sera célébré à Floressas le mariage de l'aimable et charmante Mlle Georgette Roux, fille de notre excellent ami M. Léon Roux, conseiller municipal, président de l'Amicale des démobilisés, décoré de la médaille militaire avec M. Marc Rivière, le sympathique boucher de Puy-l'Évêque, décoré de la croix de guerre avec plusieurs citations.

A cette occasion nous prions les heureux parents d'accepter tous nos compliments et les jeunes fiancés d'agréer nos meilleurs vœux de bonheur.

Prayssac

Cours complémentaire. — Les six élèves présentés par l'école des garçons ont été tous reçus avec mention à l'examen du certificat d'études primaires. Ce sont les jeunes Bouyssou, de Prayssac, Jean-Louis Gipoulou, de Prayssac, Lafage, de Prayssac, Layrac, de Prayssac, Maurel François, de Anglars-Juillac, Valadière Prayssac.

Deux superbes prix ont été généreusement accordés par M. Bousquet délégué cantonal de Puy-l'Évêque, l'un pour les garçons, l'autre pour les fillettes, aux deux candidats du canton reçus premiers à l'examen. Le prix accordé aux garçons a été obtenu par le jeune Jean-Louis Gipoulou de Prayssac.

Rappelons que Maurel Marcel d'Anglars-Juillac a été reçu dans de brillantes conditions au dernier examen d'un Brevet élémentaire.

Malgré la crise de dépopulation la rentrée sera excellente: 29 élèves pourvus du certificat d'études primaires sont déjà inscrits pour fréquenter le cours supérieur et le cours complémentaire de l'école.

Comme les années précédentes les pensionnaires seront acceptés.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Gipoulou, Directeur de l'école.

Puy-l'Évêque

Comice agricole. — Les membres du comice agricole du canton de Puy-l'Évêque sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu le dimanche 14 août, à 15 heures, salle de la mairie.

Figeac

Accident. — M. B..., sa femme et ses deux fillettes, revenaient en voiture de la campagne, lorsque arrivés à Tombéblau, les roues étant rompues, le cheval s'emballa et les voyageurs furent projetés sur le sol. Mme B... et une fillette reçurent des contusions. Le cheval fut maîtrisé place Champollion, sans avoir occasionné d'accident.

Saint-Céré

La foire du 6 août, malgré la forte chaleur, avait attiré du monde et pas mal

d'étrangers en villégiature dans les environs. Voici les cours pratiqués :

Bœufs de travail, de 2.500 à 4.000 fr.; vaches de travail, de 1.600 à 2.300 fr.; génisses, de 1.500 à 2.000 fr.; bouvillons, de 1.500 à 2.300 fr.; le tout la paire. Veau de lait pour la boucherie, de 3 fr. 25 à 4 fr. le kilo, poids vif.

Les brebis, de 65 à 70 fr.; les agneaux, de 40 à 65 fr.; les porcelets, de 25 à 50 fr.; le tout la pièce.

Les poules, 3 fr.; les poulets, 4 fr. 50; les canards, 4 fr. 50; les lapins, 1 fr. 50; le fromage d'auvergne, 4 fr. 50; le beurre, 7 fr.; le tout le demi-kilo.

Prochaine foire, le lundi 22 août courant.

Dégagnac

Mise à la retraite. — M. Castagnol Léon, facteur des P. T. T. à Dégagnac, vient d'être mis à la retraite à dater du 16 juillet dernier. M. Castagnol qui compte 29 ans de bons et loyaux services avait aussi exercé les délicates fonctions de garde champêtre sous l'administration de M. A. Larnaudie.

M. Castagnol emporte dans sa retraite l'estime et les regrets unanimes car s'il eut du doigté dans ses premières fonctions il fut dans les Postes un fonctionnaire modèle.

Vol. — Vendredi, jour de foire à Dégagnac, un portefeuille contenant une certaine somme et, dit-on, quelques valeurs étrangères, a été soustrait à M. Pécout, notaire, pendant qu'il était occupé à recevoir les clients qui les jours de foire se pressent nombreux dans le couloir de l'étude.

Plainte a été aussitôt déposée et la brigade de Salviac a immédiatement ouvert une enquête.

Dimanche 7 août, la rumeur publique disait que M. Pécout avait retiré sa plainte.

Tant mieux: mais les clients qui étaient, vendredi, dans l'étude, voudraient bien que le portefeuille se retrouvât.

Gramat

Courses du 7 août. — Une foule énorme assistait aux courses de Gramat, dimanche. Les courses ont obtenu un vif succès. Voici les résultats :

1^{re} course. — Épreuve régionale de la Société d'encouragement, 3.000 fr., 1.400 m., 8 partants. — 1. Bégaud, à M. P. Versein (Larrieu); 2. Furiosa, à M. Péchaut de Ferval (Du Breuil); 3. Merveille III, au même (Pérouzel); 4. Clairvoyante, à M. Duteau, (disqualifiée de la 2^e place (manque de poids)).

4 longueurs, gagnant, 10 fr.; places, 3 fr., 16 fr. 50 et 13 fr.

Par suite de faux départs, Agriculteur, Frioleuse VI, Pile-ou-Face et Bergeron ont été disqualifiés.

2^e course. — Prix des Remontes (au trot monté ou attelé), 1.000 fr., 3.000 m. — 1. Odin, à M. Gouzy (Marty), attelé; 2. Petit-Baron, à M. Sourroubille (Maurice Lait), monté; 3. Lanterne, à M. Brousse, monté.

25 longueurs, gagnant 17,50.

3^e course. — Prix des Haras, 5.000 fr., 2.200 m. — 1. La Ninette, à M. D. Guestier (A. Meunier); 2. Faro, à M. J. Bergé (M. Chancelier); 3. Lubersac, à M. Dick Kalley (Crocket).

4 longueurs, loin, gagnant 8 fr.

4^e course. — Prix de la Société d'Encouragement, 4.200 fr., 2.200 m. — 1. Bezeff, à M. D. Guestier (A. Meunier); 2. Ben Touareg, à M. R. Lacarrière (A. Crockett).

Loin, gagnant, 15 fr. 50.

5^e course. — Prix de la Société des Steeles chasses de France, 2.500 fr., 3.800 m. — 1. Disette H., au comte de Bretelles-Hurin (Broca); 2. La Seille, à M. P. Versein (Capdevielle); 3. Emulation III, au comte Paul Niel (le propriétaire).

3 longueurs, loin, gagnant 9 fr.

Salviac

Inauguration du monument. — L'inauguration du monument est définitivement fixée au dimanche 4 septembre; cette date a été acceptée par le comité après une mure réflexion car elle permettra à un grand nombre de « déracinés », qui ont quitté la commune d'être dans nos murs ce jour-là.

Une réunion préparatoire a eu lieu samedi 6 août à la mairie de Salviac et les premières bases de la fête de l'inauguration du monument ont été jetées.

Trois commissions ont été nommées : 1^o Commission pour l'exécution musicale et artistique: MM. Dupontis, Gazeaux receveur de l'Enregistrement, Costes, Courbès, Simon;

2^o Commission pour la décoration de la place et de la ville: MM. Mompert, Mercier, Maynard, Vargues;

3^o Commission pour la partie financière et la gestion des comptes, secrétariat, avec: MM. Chabert Léopold, huissier, Albert conseiller municipal, Lacam, Beval, Véry, Pélassié, Galet, Deviers, Iragne, Vidal, Boucasse.

M. le Colonel Carrière, enfant de Salviac, engagé en 1870, qui a fait toute la guerre, 1914-1919, Commandeur de la légion d'honneur présidera l'inauguration du monument. Nous en reparlerons.

Souillac

Arrestation. — Le gendarmier de Souillac a procédé à l'arrestation du nommé Bergognou, 18 ans, demeurant à Lamothé, commune de La Chapelle-Auzac. Cet individu s'appropriait à monter dans le train à destination du Pigeon, lorsqu'un

employé de la gare, qui suivait depuis quelques instants ses allées et venues, le vit aller chercher un paquet qu'il avait caché dans la broussaille et le placer dans un compartiment. Pris de soupçons, il lui demanda ce que contenait son paquet. Se voyant découvert, il abandonna le paquet et prit la fuite.

La gendarmerie prévenue aussitôt par téléphone, se mit à sa poursuite dans toutes les directions. Apprenant dans la soirée qu'il s'était dirigé vers La Mothe-Fénelon, les gendarmes s'y rendirent dans la nuit et purent enfin l'appréhender au moment où il s'apprêtait à prendre le train pour une destination inconnue. Le paquet volé en gare de Souillac contenait encore quelques pantalons provenant des stocks qu'il vendait à vil prix dans les campagnes. Rappelons que ce jeune vaurien est l'auteur de plusieurs vols commis dans la région ainsi qu'à Bordeaux et que son casier judiciaire est déjà orné de plusieurs condamnations.

Soulomès

Concours de tir. — Un concours de tir à la carabine organisé entre les enfants et adolescents du patronage Saint-Martin, a donné les résultats suivants :

1^{er} prix (médaille en bronze doré), Edmond Montel; 2^e prix, Marcel Bonnet; 3^e prix, Edmond Bonnet; 4^e prix, André Delmas; 5^e prix, Maurice Chastagnol; 6^e prix, Pierre Vialle.

Vers un dénouement en Haute-Silésie

De Paris. — Suivant la « Chicago Tribune » les experts auraient abouti à un accord conciliant les points de vue français et anglais concernant la Haute-Silésie.

La nouvelle frontière serait tracée, à titre d'essai, par les experts: elle suit la ligne proposée par le comte Sforza et n'en diffère que par le fait qu'elle donne Szabrze à l'Allemagne et Beuthen à la Pologne.

Des négociations secrètes menées directement entre Berlin et Varsovie auraient facilité la solution. L'Angleterre aurait exercé une pression sur l'Allemagne et la France sur la Pologne pour que ces deux pays se mettent d'accord.

Un conseil à la Grèce

De Paris. — Nous croyons savoir qu'il résulterait de l'échange de vues qui a eu lieu au Conseil Suprême que la Grèce serait prochainement invitée à ne plus servir de la péninsule de Gallipoli comme base militaire.

Le Monde du Travail à la Conférence de Washington

De Washington. — Samuel Gompertz, président de la Fédération Américaine du Travail, dans un discours prononcé à Québec, appuie vivement la Conférence de Washington et demande que le monde du travail soit directement représenté.

Au secours de la Russie affamée

De Washington. — M. Harding a confié hier avec M. Hoover au sujet de la famine russe. On ignore les résultats de cette conférence, mais on croit que M. Hoover a exposé qu'il concentrerait des vivres destinés à être envoyés immédiatement dans les territoires affamés.

Une intervention des Croix-Rouges

De Genève. — M. Ador, président de la Croix-Rouge, invite la Croix-Rouge Allemande à une conférence qui aura lieu à Genève le 15 août, et destinée à venir en aide à la Russie.

Le président Winterfeldt a accepté l'invitation, en faisant remarquer que seule une intervention internationale peut sauver la Russie.

Lloyd George ira à Washington

De Londres. — Selon le « Times », Lloyd George aurait l'intention d'accepter l'invitation de se rendre à Washington comme représentant officiel de la Grande-Bretagne à la Conférence du 11 novembre.

Le cabinet espagnol démissionnerait

De Madrid. — Le président du Conseil Allende-Salazar confirme son intention de donner sa démission du ministère et de décliner toute demande que le roi pourrait lui adresser de conserver le pouvoir.

M. Maura aurait été rappelé télégraphiquement à Madrid. Tout permet d'affirmer qu'il va être chargé de constituer le nouveau ministère.

Le général Navarro blessé

De Madrid. — Le journal « La Voz » annonce, d'après une information toute particulière que le général Navarro serait blessé.

En face le Théâtre, CAHORS

La Phosphore Garnal

Remplace l'Huile de foie de morue et les préparations ferrugineuses et iodées

pour le traitement et la guérison des Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants, Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires, Toux opiniâtre, Furoncles, etc.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 9 Août 1921.

Le marché est complètement dépourvu d'affaires, mais les cours demeurent fermes, notamment dans le compartiment des banques. La première réunion de la Conférence reflète une impression plutôt optimiste. Les changes sont plus tendus et nos rentes françaises calmes.

Banques fermes: la Paris 1.315, Union Parisienne 575, Lyonnais 1.372, Société Générale 690.

Navigations mieux: Suez 5.625, Chargeurs Réunis 575, Transatlantique 244.

Cuprifères bien tenus, notamment le Rio à 1.424.

Industrielles russes en légère avance: Bakou 2.600, Lianosoff 449, Platine 556, North Caucasian 57,75.

Pétrolières lourdes au début se relèvent en clôture sur quelques achats de Londres: Eagle 238 et 245, Royal Dutch 19.700, Shell 239.

Diamantifères fermes, particulièrement la de Beers à 519 après 521, plus haut.

Mines d'or en reprise: Crown mines 99,25, Rand mines 114.

En valeurs diverses, les Sucreries d'Égypte reviennent à 691, Say ordinaire 1.259, Penarroya 918.

Marché de La Vilette

8 Août 1921

ESPECES ENTREE RENVOI

PRIX PAR 1/2 KIL. Les pores se cotent au 50 r. poids vif

1^{er} qual. 2^e qual. 3^e qual.

Bœufs... 8.800 3.030 2,25 2,00 1,50

Vaches... 3.400 400 2,75 2,50 2,00

Taureaux... 3.400 400 2,75 2,50 2,00

Veaux... 17.542 3.151 2,75 2,50 2,25

Moutons... 3.790 5,10 5,00 4,80

Porcs... 3.790 5,10 5,00 4,80

OBSERVATIONS. — Vente très mauvaise sur les bœufs, veaux et moutons bonne sur les porcs.

Imprimerie COUESLANT (personnel intéressé)

Le co-gérant: M. DAROLLE.

REMERCIEMENTS

Monsieur et Madame RICHARD. Les familles RICHARD, BACQUES, LA BRO, CONSTANT, et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Mademoiselle Juliette RICHARD leur fille, décédée à Cahors, à l'âge de 14 mois.

J'AIME BIEN LA MARCHÉ

MAIS, OH! MES PAUVRES PIEDS...

Vous ne pousserez plus cette plainte si seulement vous prenez de simples bains de pieds saltrés

Si vous avez des cors ou durillons douloureux, la plante des pieds qui vous brûle comme du feu, ou si la fatigue et la pression de la chaussure vous causent d'autres maux de pieds, vous pouvez facilement soulager et vous débarrasser de ces souffrances en trempant les pieds dans une cuvette d'eau chaude à laquelle vous aurez ajouté une petite poignée de saltrés d'usage courant. Un bain ainsi préparé, rendu médicamenteux et légèrement oxygéné, fait promptement disparaître toute enflure et meurtrissure, toute sensation de douleur et de brûlure. Le fait qu'un tel bain est légèrement oxygéné rend des plus efficaces pour combattre les mauvais

maux. L'action amollissante de l'eau chaude saltrée sur les callosités de la peau fait que des cors, durillons et oignons sont rendus tellement mous que vous pouvez facilement les enlever sans douleur et sans crainte de vous blesser; de plus, des bains ainsi préparés préviennent toute formation de nouveaux cors, etc.

Les Saltrés remettent et entretiennent les pieds en parfait état, de sorte que vos chaussures les plus étroites vous semblent aussi confortables que les plus usagées.

NOTA. — Les Saltrés Rodell, seuls naturels très purs et très concentrés, sont vendus à un prix modique dans toutes les bonnes pharmacies.

MÉFIEZ-VOUS DES CONTREFAÇONS

Belle main vaut blason, a dit Louis XIV, c'est pourquoi DULCI a composé la pâte « MENOTTE JOLIE » pour la beauté des mains.

Parfumerie POPOVITCH, 4, Rue Marchal Foch.

SOLDATS

morts par la France transport par 1^{er} de 1 fr. 50 du kilo 1 corps et 1 pers. accompagnant, par 2^e de 1 fr. 25 en plus au kilo.

Paul WAROQUIER, 8, rue Gambetta, à Fourmies (Nord).

CHEZ SOI (travail manuel) fac. b. payé s. quitter emploi. Ec. Elis RIVIERE, 18, r. Pierre-Corneille (Lyon).

EVERITE TOITURES EN PLAQUES ONDULÉES "EVERITE" COMPOSÉ DE FIBRES D'AMIANTE & CIMENT TOITURES EN TÔLES ONDULÉES GALVANISÉES ARDOISES POUR TOITURES 60X60 ET 40X40

Demandez Prix et Brochures R. Bindschadler 15, Avenue de Paris - PLAINE SAINT-DENIS

LES VAINCUS DE LA VIE

Tante Berceuse

PAR Jules MARY

— Où en est-elle?... Ne se trame-t-il pas quelque projet funeste?... C'était la constante pensée de Valérie.

Et comment se rendre compte?... Pour elle, un seul moyen... celui qui lui fournissait les lettres... Elle répliquait, certes, à espionner ainsi la jeune femme... mais elle voulait la sauver, et tous les moyens n'étaient-ils pas bons?... Est-ce qu'on ne la remerciait pas plus tard?... Est-ce que, cette fièvre calmée, la petite nièce guérie ne tomberait pas en pleurant dans ses bras, en lui disant à l'oreille les doux mots d'autrefois, quand elle avait à se faire pardonner quelque faute enfantine? Oui, elle irait jusqu'au bout de cette tâche qui, parfois, faisait rougir son front, effarouchait sa pudeur.

Elle résolut donc de lire, de temps à autre, les lettres cachées dans le mur en ruines, afin de juger par là de l'état d'esprit de Germaine et de l'approche du danger.

Elle fut bientôt renseignée: les événements allaient se précipiter en

l'entraînant elle-même. Un jour, elle retira de la cachette le mot suivant :

« Je sais que votre mari s'absente pour deux jours... viendra dans la nuit vers dix heures, au gué du Parc... Ne me répondez pas... puisque j'ai votre promesse, et puisque je suis certain que vous viendrez... Seulement si l'heure ne vous convient pas, faites-le moi connaître... Autrement, je passerai vers deux heures de l'après-midi dans l'allée du Roc-Martin, et si je vous aperçois à votre fenêtre, c'est que nous nous sommes compris... Si en traversant l'avenue, je ne remarque rien, si votre fenêtre est fermée, j'en augurerai que quelque danger nous menace et j'entrerai à Chantepleure. »

Cette lettre plongea Valérie dans une terrible anxiété.

Allait-elle la déchirer, en jeter les morceaux au vent?

De cette façon Germaine n'était pas prévenue de ce rendez-vous. Elle ne savait rien. Rien n'était convenu. La chute inévitable était retardée. Mais une réflexion lui montra que ce moyen serait